

L'UKRAINE se soulève contre Lenine

Elle se constitue un front qui englobe l'armée roumaine

La rupture entre l'Ukraine et les dictateurs maximalistes de Petrograd est maintenant un fait accompli.

A l'ultimatum de Lenine et de Trotsky, la Rada ukrainienne a répondu par une note où elle expose nettement et fermement ses conceptions politiques et militaires. Elle separe résolument sa cause de celle des hommes qui ont conduit la Russie du nord à l'anarchie. Elle ne veut pas de ces « expériences » de



tristes faites aux dépens des nationalités comme au préjudice de la nation. La Rada ne se contente pas, du reste, de théories. Elle passe aux actes. Voici qu'elle a constitué un front ukrainien sous les ordres de Tcherbatcheff. Il englobe le grand quartier roumain et le front sud-ouest.

Et voici que l'on annonce, d'autre part, que Kerensky, ainsi que Verchovsky, l'ancien ministre de la Guerre, offrent leur concours à l'Ukraine, tandis que Kaledine, le grand chef des cosaques, démissionnerait pour ne pas constituer un pouvoir à côté.

Serait-ce le commencement du réveil dans cette Russie du sud où les intrigues allemandes n'ont pu obtenir, comme dans le nord, le renoncement absolu à l'idée de patrie qui a caractérisé, dès le début, la dictature de Lenine et de Trotsky ?

Kerensky au service de l'Ukraine
Londres, 22 Décembre. — On mande de Petrograd au Times :

M. Kerensky et le ministre de la Guerre Verkhovsky ont offert leurs services au gouvernement de l'Ukraine. Les troupes ukrainiennes, sous les ordres du général Tcherbatcheff, se concentrent entre Homel et Bakhmach, tandis que les bolcheviks se concentrent à Minsk.

Le général Douloff, à la tête des Cosaques tartares, est arrivé à Oufa où il a supprimé les organisations maximalistes. Il avance maintenant sur Saratoff et Samara.

Démision de Kaledine
Kaledine et le gouvernement militaire des Cosaques ont donné leur démission en vue de permettre la formation d'un gouvernement fort et populaire. Kaledine déclare qu'il démissionne parce qu'il n'est pas populaire parmi les troupes du front qui refusent de lui obéir, induites en erreur qu'elles sont par les mensonges de ses ennemis. Il sacrifie ses intérêts à ceux de son pays.

Le front ukrainien
Petrograd, 21 Décembre. — La Pravda annonce que les troupes de l'Ukraine ont occupé tout le quartier général roumain et le front sud-ouest, dans la nuit de mardi. Les deux fronts ne font plus qu'un front unique ukrainien dont le commandant est le général Tcherbatcheff.

Tous les cosaques de l'Ukraine ont reçu l'ordre de mobilisation.

La Rada navale, siégeant à Kieff, a ordonné au croiseur Mercury, de Sébastopol, de se ranger aux côtés de l'Ukraine.

L'Ukraine fabrique son papier-monnaie. — (Havas.)

On déclare, ce soir, que les commissaires ont ordonné l'arrestation du général Tcherbatcheff.

Les marins ukrainiens de Cronstadt ont demandé à retourner en Ukraine. Les commissaires ont refusé sous le prétexte que cette mesure mettrait la flotte de la Baltique en danger.

L'Ukraine fabrique son papier-monnaie. — (Havas.)

LES CONTROLEURS dans la zone des armées

Le président du Conseil a décidé que les contrôleurs de l'administration de l'armée, qui jusque-là opéraient dans la zone de l'intérieur, pourraient désormais opérer dans la zone des armées avec des facilités égales à celles dont ils jouissaient à l'intérieur.

Ils pourront notamment accéder librement aux armées de manière que leurs inspections puissent être rapides.

Cette mesure mettra à la disposition du ministre de la Guerre de nouveaux et précieux éléments d'informations dont les commissions parlementaires pourront elles-mêmes profiter très largement.

Ainsi se trouve réalisé un vœu qui a été fréquemment manifesté par la Chambre.

Une alerte à Paris

Les sirènes ont retenti quelque peu, hier soir, le dîner des Parisiens. A huit heures et demie retentissaient les longs mugissements annonciateurs du danger possible, et l'on s'interrogeait : avions-ils avertis ? Une note officielle nous renseigna bientôt. La voici :

Un bruit de moteur ayant été signalé à 20 h. 20 dans la direction du nord-est, l'alerte n° 2 a immédiatement été donnée à Paris. Quelques obus éclairants ont été tirés par un poste de défense de la grande banlieue.

Et la manœuvre, devenue familière comme un rite, s'est accomplie aussitôt. Les bœufs de gaz s'éteignirent comme par enchantement ; mais en nous privant de lumière, ils ne réussirent point à faire la nuit. C'est qu'un admirable clair de lune, se découplant sur un ciel sans tache, tamisait une douce clarté sur toute la capitale. On voyait très bien dans les rues d'ordinaire les plus noires et comme on ne ralluma point les réverbères, cette alerte, qui fut en réalité une fausse alerte, a fait faire des économies au budget municipal. Ce fut une alerte de restriction. Beaucoup de commerçants, par mesure de précaution, fermèrent leur devanture au premier signal.

Des groupes de promeneurs admirèrent les évolutions de deux rampes de feu, véritables chenilles lumineuses qui sillonnaient le ciel. C'étaient nos vaillants patrouilleurs de l'air qui faisaient bonne garde.

Enfin, à 21 h. 15, les pompiers sonnèrent la berloque annonçant la fin de l'alerte.

Des zeppelins sur la mer du Nord
Amsterdam, 22 Décembre. — Un certain nombre de « gothas » et plusieurs zeppelins ont été aperçus, avant-hier, au nord de l'île Ameland (nord de la Hollande). Ils voguaient dans une direction nord-ouest.

M. Ador ne croit pas au « passage par la Suisse »

(De l'envoyé spécial du Petit Journal)

Berne, 22 Décembre. — J'ai profité d'une entrevue que j'ai eue avec M. Ador, chef du département politique au Conseil fédéral, pour lui poser une question relativement au bruit circulant en France d'une offensive austro-allemande par la Suisse. Il ne me la laissa pas achever. Déjà, il avait compris.

« Je suis très heureux, me dit-il, d'aborder ce sujet. J'allais moi-même vous prier de rassurer l'opinion publique en France. Vous êtes en Suisse depuis quelques jours. Avez-vous remarqué chez nous la moindre inquiétude ? Dans les conversations mêmes, il n'est pas fait allusion à cet événement, dont on se préoccupe à tort, croyez-le bien, dans votre pays. Mon opinion personnelle est que nous n'avons aucunement à craindre une tentative des Empires centraux pour traverser notre territoire. L'Allemagne a autre chose à faire sur son front occidental et sur le front italien que de chercher, surtout en hiver, à se mettre sur le dos l'armée suisse, dont l'importance n'est pas à dédaigner et qui saurait défendre avec vigueur, contre tout agresseur, l'indépendance de la Confédération. Au point de vue économique même, l'Allemagne a tout intérêt à ne pas se faire une ennemie de la Suisse. De l'autre côté de la frontière, aucun mouvement de troupes ne peut nous permettre d'envisager même l'idée d'une agression. »

Je tenais à donner ces déclarations précises de M. Ador. Elles ont, venant du chef du département politique suisse dont on connaît les sentiments pour la France, une valeur dont il est inutile de souligner l'importance. — J. H.

Voir en 2^e page :
LES TROIS BETES DU HERR DOKTOR
Par Edmond HARAUCOURT

Le feu aux usines Krupp

Amsterdam, 22 Décembre. — On mande d'Enschede (Hollande), à l'Echo Belge que les usines Krupp sont en feu.

Les dégâts seraient importants
Amsterdam, 22 Décembre. — On mande de la frontière au Telegraaf que les travailleurs hollandais disent qu'une explosion s'est produite à l'usine d'énergie électrique Krupp, à Essen, à la suite d'un court-circuit.

Le bâtiment paraît gravement endommagé. — (Havas.)

LES ABEILLES EN REVOLUTION



— Mon Dieu ! Mon Dieu ! va-t-on nous défendre de sucrer nos gâteaux ?

L'AFFAIRE CAILLAUX A LA CHAMBRE

LA LEVÉE DE L'IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE est votée par 418 voix contre 2

M. Caillaux s'y était associé

La discussion de la demande du gouvernement tendant à lever l'immunité parlementaire en ce qui concerne M. Caillaux et M. Loustalot est venue hier à la Chambre. Elle s'est terminée par un vote presque unanime puisque la levée de l'immunité parlementaire, en ce qui concerne M. Caillaux, a été votée par 418 voix contre 2 et celle de M. Loustalot à mains levées. D'ailleurs, M. Caillaux, à la fin du long discours qu'il a prononcé, hier matin, avait compris qu'il ne pouvait ne pas s'associer à la demande du gouvernement. Il a seulement indiqué dans une formule saisissante qu'il ne voulait pas des roulements de tambour de Santerre, voulant dire ainsi qu'il espérait ne pas être jugé en conseil de guerre, mais qu'il souhaitait la Haute-Cour.

L'ancien président du Conseil a présenté sa défense avec une très grande énergie affirmant qu'il n'avait rien à se reprocher sinon, peut-être, des imprudences dans ses propos et dans ses relations.

A l'égard de l'Allemagne, il a reconnu qu'il n'y avait pas d'accord possible tant que se dresserait entre elle et la France la question d'Alsace-Lorraine, mais il s'est déclaré favorable à des accords partiels.

C'était là le côté politique de la question et cela lui a valu des applaudissements nourris des socialistes et d'un certain nombre de radicaux-socialistes. Il s'est plaint d'avoir été tenu à l'écart du gouvernement depuis plusieurs années et d'être l'objet dans l'opinion publique d'une animosité qu'il ne méritait pas.

Il a déclaré qu'en temps de guerre tous les citoyens doivent être derrière le gouvernement, sans faire d'objections, et en même temps il a esquissé un certain nombre de critiques sur la politique suivie depuis le début de la guerre.

Il a renouvelé devant la Chambre le récit qu'il avait fait à la commission de son voyage en Italie et des accusations qui avaient été formulées contre lui à cette occasion.

Sur ce point, un député socialiste, M. Ellen-Prévo, a provoqué un incident qui, d'ailleurs, n'a pas eu de suite. Il a demandé si M. Pams, ministre de l'Intérieur, n'avait pas été depuis le début de la guerre l'objet d'un rapport de notre attaché militaire à Madrid, d'après lequel le gouvernement espagnol aurait eu l'intention de l'expulser.

C'était évoquer le souvenir d'une intrigue menée alors contre M. Pams. Les intentions prêtées au gouvernement espagnol étaient inexécutes et un mot de M. Pams, qui a déclaré qu'il ne se trouvait pas en Espagne à ce moment-là, a clos l'incident.

On a ri quelques secondes et c'est le seul moment de la séance d'hier matin où les nerfs de la Chambre se soient détendus.

La Chambre, en effet, pendant le discours de M. Caillaux, a montré qu'elle comprenait toute l'importance de la situation où elle se trouvait.

Si les socialistes applaudissaient et accentaient leurs applaudissements par des interruptions approbatives, le reste de la Chambre, qui était la grande majorité, gardait un silence absolu.

C'était un accusé qui parlait et ceux qui blâmaient sa conduite pensaient qu'il fallait laisser à la défense toute la liberté de la parole.

L'autre accusé, M. Loustalot, n'a prononcé que quelques mots, de même que le rapporteur et le président de la commission. Seuls, les socialistes sont intervenus dans le débat, mais c'était surtout pour amener M. Clemenceau à la tribune. Ils n'ont pas réussi. M. Clemenceau, comme chef de la justice militaire, estimant qu'il n'avait rien à ajouter. Le vote a eu lieu dans ces conditions. Après quoi, la Chambre s'est mise à la discussion des douzièmes provisoires.

LA SÉANCE

En dépit du froid très vif, une trentaine de pauvres diables faisaient la queue, hier, dès cinq heures du matin, à l'entrée du Palais-Bourbon, quai d'Orsay, dans l'espérance de vendre leur place un bon prix. Leur espoir ne fut pas déçu, et on put voir, vers huit heures et demie, s'éloigner transis, mais joyeux, la plupart de ces malheureux qui seraient dans leurs mains glacées un précieux billet bleu.

Les porteurs de cartes arrivaient de très bonne heure et leur entrée s'effectuait normalement.

Malgré l'heure matinale, l'affluence est considérable dans les tribunes, et la salle se garnit de bonne heure.

Au banc des ministres : MM. Clemenceau, Vail, Ignace, Aumont et J.-L. Dumessnil.

Au banc de la Commission : MM. Louis Andrieux, Paisant, Laval, Lairolle, etc.

A 9 heures 20, M. Deschanel ouvre la séance. M. Caillaux est absent.

M. André Paisant, rapporteur
M. Deschanel, au milieu du bruit des conversations, donne la parole à M. Paisant, rapporteur. Celui-ci monte à la tribune sans papiers.

— Je voudrais, dit-il, demander à la Chambre de m'écoarter quelques minutes seulement.

— Lequel d'entre nous nourrit rester

insensible à voir deux hommes, nos collègues, assis à notre foyer, contre qui se dresse la plus épouvantable accusation : l'un, le compagnon d'hier, l'autre, un chef, un ancien président du Conseil, dont la tribune où je suis à connu les éclatants succès ?

En est-il un seul qui ait l'âme assez basse pour ne pas souhaiter ardemment, passionnément, que leur honneur sorte intact de l'épreuve ?

Nous ne sommes pas des juges. Mais, quand une accusation est portée contre un citoyen, on lui donne des juges, quand l'accusation est portée contre l'un d'entre nous, notre devoir est de les accepter.

Comment, en pleine guerre, à l'heure tragique où nous lutons pour notre existence, on accuserait l'un d'entre nous d'avoir pactisé avec l'ennemi, et il ne serait pas le premier à réclamer des juges !

Entrée de M. Caillaux
A ce moment — 9 heures 25 — M. Caillaux entre dans la salle. Il va prendre



M. CAILLAUX
hier, devant le Palais-Bourbon
suivi de M. Cécoudat

place à son banc. Son arrivée passe presque inaperçue.

Le rapporteur continue
— M. Paisant continue :

— La justice est la justice pour tous, nous la donnerons, mais nous voulons la vérité, et toute la vérité.

Et, s'adressant à M. Clemenceau :

— Vous êtes venu devant nous, vous avez fixé les règles du droit. Ce qu'il faut à l'opinion publique, c'est qu'un homme accusé n'est pas forcément un coupable, qu'il a droit au silence.

Il faut lui dire que la justice est d'autant plus impartiale que la défense est plus libre. — (Applaudissements.)

M. Loustalot est bref
M. Loustalot monte à la tribune. Silence immédiat.

Il consulte quelques notes et dit :

— Il me serait facile de prouver ici l'innocence de l'accusation portée contre moi : elle est de celles dont on ne saurait trop tôt se laver. Contre elle, tout mon passé proteste, contre elle protestent aussi toute une lignée de parlementaires intègres et d'honnêtes gens, à tous, cette douleur était donc réservée : à ma famille indignée, à mon fils, qui combat vaillamment sur le front.

J'avais espéré pouvoir en ces jours tragiques, servir mon pays. J'en suis singulièrement récompensé !

M. Loustalot descend. Pas un applaudissement.

M. CAILLAUX A LA TRIBUNE
Maintenant M. Caillaux est à la tribune. Il commence ainsi :

— La procédure parlementaire me permet — enfin — de pousser à cette tribune un long cri d'indignation.

Que tous mes collègues se rassurent. Je me suis fait à moi-même le serment de ne pas me départir de mon calme, et si je suis obligé à des allusions politiques, je ne le ferai que dans la mesure de la nécessité de ma défense. Je le ferai, contrairement, mais j'y apporterai toute la mesure, toute la réserve possible, évitant par-dessus tout ce qui pourrait semer la division entre les citoyens de mon pays.

Quoi ! des collègues auraient pu croire que pour obéir à je ne sais quelle ambition, d'ailleurs mal comprise, j'aurais commis un forfait contre mon pays !

Et bien ! de toute mon âme, de toute ma force, de tout mon être, je proteste.

J'ai essayé de m'approcher de l'ennemi, et si j'ai pu arriver que des tentatives aient été faites auprès de moi, je les ai repoussées du pied, des que je m'en suis aperçu. Je n'ai jamais usé de manœuvres équivoques ni de cheminement souterrains.

Je puis le rappeler ici : j'ai donné mon concours à tous les gouvernements sans exception, et le seul reproche que je puis accepter — et je ne l'accepte que pour partie, et le dirai dans quelle mesure — c'est

peut-être d'avoir fait preuve d'une extrême réserve. (Mouvements divers).

Et d'abord Bolo

Comment ai-je connu Bolo ? La déposition de mon ami Ajam vous l'apprend.

Aux objections que j'opposais à sa présentation, il m'a répondu que je pouvais faire appel au témoignage d'un haut magistrat. Et, en effet, ayant reçu ce magistrat — dont le nom est sur toutes les lèvres — ce dernier m'affirma qu'il répondait de l'honorabilité de Bolo comme de la sienne propre.

Dans ces conditions, j'ai reçu Bolo dans mon cabinet. Je n'ai rien trouvé d'incorrect chez lui. En 1914 seulement, j'acceptai d'aller déjeuner chez lui avec M. Louis, ambassadeur. Je ne le revis ensuite qu'au mois de mai 1915, et des relations entre nos familles ne s'établirent qu'en octobre 1915.

On me reproche de n'avoir pas rompu avec Bolo après l'ordre d'information ; mais on oublie qu'on l'avait laissé en liberté, qu'on lui avait permis de se rendre à Biarritz, à deux pas de la frontière ; l'accusation contre lui paraissait donc singulièrement vacillante.

Les lettres que je lui ai écrites, M. le capitaine rapporteur a déclaré qu'elles étaient banales. Le reproche de légèreté qu'on m'a fait à ce propos, on me le fera à propos de l'affaire Duval-Almeryda. Je m'expliquerai.

Ensuite le « Bonnet Rouge »

Mon rôle au Bonnet Rouge fut bien limité. Certes, je lui ai donné de l'argent avant la guerre, mais c'était mon devoir d'homme, en butte à une campagne terrible comme celle d'aujourd'hui, ayant à défendre son honneur, celui des siens, la vie d'une personne qui le touche de près.

La guerre survenant, le Bonnet Rouge n'aurait pu subsister sans d'autres concours, et j'ai été étonné d'apprendre à mon retour d'Amérique qu'il existait encore.

Le directeur prenait ma défense. Quoi de répréhensible à cela ? Les lettres que j'ai écrites à Almeryda ? Qu'on les compte et qu'on les lise !

La seule intervention que j'ai faite dans ses campagnes, ça été pour lui communiquer un document qui dénonçait la trahison de Ferdinand de Bulgarie.

Il y a une affaire judiciaire : l'affaire Duval. En quoi y suis-je mêlé ?

L'affaire d'Italie

J'en arrive à l'affaire d'Italie. Je préviens mes collègues qu'ils vont entendre le récit de la plus extraordinaire campagne qu'aient connue les relations d'un homme politique.

M. Caillaux fait, tout d'abord, allusion aux manifestations qui se produisirent contre lui à Vichy, au début de la guerre, à la suite desquelles Mme Caillaux dut aller en Italie prendre les eaux. Puis, il se plaint de la façon dont M. Barrère, notre ambassadeur à Rome, l'a reçu, et passe ensuite à son déjeuner avec Cavallini et M. Loustalot.

M. Caillaux parle très bas. On l'entend très difficilement, malgré le silence profond au milieu duquel il s'exprime.

Que s'est-il passé à ce déjeuner ? Conversation bien banale ! Elle a porté sur la politique, sur les banques d'affaires. Pour qu'on ensuite ai-je écrit à Mme Caillaux de recevoir, si elle le voulait, M. Cavallini ? Parce qu'elle était isolée à Rome, privée de ses protecteurs naturels, parce que je craignais pour elle des manifestations toujours possibles.

M. Caillaux expose ensuite qu'il dut, sa femme étant souffrante, se rendre à Rome auprès d'elle. Là, il ne vit qu'un seul homme politique, M. Martini. Puis il fait le récit de ses relations avec M. Scario, directeur du Mattino, de Naples.

Il expose ensuite comment il prévint M. Briand de ce qu'on disait contre lui.

Et il ajoute :

— Pourquoi l'ambassadeur de France ne m'a-t-il pas averti ? Pourquoi ne m'a-t-il pas demandé d'explications ? Est-ce que je n'ai pas le droit de dire que cette chose exceptionnelle d'avoir négligé de me prévenir constitue la présomption la plus grave qu'une machination avait été ourdie contre moi ? Oui, pourquoi ne m'a-t-on rien dit ? (Vifs applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.)

Le gouvernement italien se serait ému de mes agissements...

M. Ellen-Prévo prononce le nom de M. Pams

Mais une interruption se produit : M. Ellen-Prévo. — Est-ce qu'un pareil incident n'est pas arrivé à un autre ?

Voix diverses. — Qui ? Qui ?

M. Ellen-Prévo. — M. le ministre de l'Intérieur m'a affirmé qu'un rapport de l'attaché militaire à Madrid révélait des instructions du gouvernement espagnol tendant à l'arrestation de M. Pams. (Rires et applaudissements.)

Ces accusations étaient absurdes et l'on peut se demander qui avait intérêt à les porter, et si l'il n'y avait pas là une manœuvre politique.

Je dis qu'avant de faire état de propos semblables, on doit y regarder à deux fois. — (Applaudissements.)

M. Pams, ministre de l'Intérieur. — Il ne saurait y avoir aucune assimilation entre les faits sur lesquels discute M. Caillaux et ceux auxquels fait allusion M. Ellen-Prévo.

Il a été question — et sans qu'aucune pièce ne m'ait jamais été soumise — de rapports adressés de Madrid au ministre des Affaires étrangères.

Or, à ce moment-là, je n'avais pas été en Espagne depuis huit mois et je ne devais y retourner que six à huit mois après. — (Applaudissements.)

M. Caillaux reprend
M. Caillaux, qui était resté adossé à la

tribune pendant cet incident, reprend ses explications.

Pourquoi, quand il s'est agi, paraît-il, de mon expulsion d'Italie, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas prévenu ?

Carence de l'ambassadeur, carence du gouvernement !

Sur quelles pièces s'appuie donc l'accusation ?

Sur une lettre de l'amiral de Saint-Pair, notre attaché naval à Rome, sur la note Mabilleau, sur la note Leprestre, sur le rapport de M. Noblemaire, notre attaché militaire à Rome, rapport où celui-ci constate que les propos que je me suis prêtés produisent une certaine émotion dans les cercles militaires de la capitale.

Le rapport, ou plutôt la lettre particulière de l'amiral de Saint-Pair, vise deux faits : ma conversation avec M. Martini, les entretiens que j'aurais eus avec le Vatican.

Comment des hommes sérieux, étant donné mon attitude politique, la place que j'occupe en politique, le parti auquel j'appartiens, ont-ils pu croire que j'aie pu nouer des relations avec le Vatican ? Jamais je n'ai approché d'aucun prélat, d'aucun cardinal.

S'il y a eu confusion, elle repose sur un quiproquo singulier et amusant.

A côté de mon appartement, à l'hôtel de Russie, logeait la sœur du pape : on a les voisins qu'on peut. (Sourires.) Et la comtesse della Chiesa, une femme d'une haute honnêteté, recevait cardinaux et prélats, dont, avec le flair qui est particulier à toutes les polices, celle de Rome s'est dit sans doute qu'ils allaient un peu plus loin que la porte de la comtesse et venaient frapper à la mienne. (Sourires.)

J'ai poussé la prudence jusqu'à ne pas même vouloir visiter le musée du Vatican ou la chapelle Sixtine : je n'ai pas voulu qu'on pût croire qu'après avoir vu quelques tableaux, j'allais, par une porte dérobée, voir quelques cardinaux.

La conversation avec M. Martini
M. Caillaux s'explique ensuite sur la conversation avec M. Martini : il dit qu'elle a porté sur la nécessité d'établir d'étroites relations commerciales entre la France et l'Italie.

Quand j'ai causé avec M. Briand, dit-il, j'ai démis deux doutes dans son esprit : il paraissait croire que j'avais fait dans ma conversation, bon marché de la Serbie et de la Roumanie, ces deux admirables et vaillantes nations, et que j'avais représenté la France comme épuisée, anémiée, « exsanguiata ».

J'ai écrit à la personne qui m'avait présenté à M. Martini. Voici la lettre : « M. Briand fait erreur... »

M. Briand intervient
M. Briand se lève à son banc. Et au milieu du silence :

M. Aristide Briand. — Voulez-vous me permettre une observation ? Lorsque vous êtes venu dans mon cabinet me parler des incidents en discussion, vous vous êtes mépris sur l'impression que j'avais recueillie de mon entrevue avec M. Martini : ce n'est pas de ma conversation avec M. Martini que j'avais pu recueillir cette impression, je ne veux pas qu'il subsiste un doute à cet égard.

M. Caillaux poursuit en disant qu'il n'y a rien de vrai dans les propos qui lui ont été prêtés.

L'affaire Leprestre
M. Caillaux passe ensuite à l'affaire Leprestre.

Un procès-verbal a été dressé, dit-il, de l'entrevue que j'aurais eue avec deux messieurs : procès-verbal sur lequel j'aurais voulu figurer ma signature. Et c'est tout, pour ce qui est de mes rapports avec le Vatican. Oh ! il y aura peut-être des documents secrets...

M. Mayéras. — On est en train de les faire... (Rires.)

M. Caillaux. — C'est tout pour le moment. Pourquoi les gouvernements successifs n'ont-ils pas fait état de ces dossiers ? Pourquoi n'a-t-on pas agi depuis le mois de janvier ? A ce moment, je demandais une enquête. Et puis, neuf mois après, on me dit : le dossier est très grave... Haute-Cour ! Conseil de guerre ! Non, c'est en février que je devais être amené à m'expliquer là où ailleurs, ça m'est égal. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

La politique d'avant-guerre et pendant-guerre

Combien de fois ne m'a-t-on pas prêté des actes imaginaires ! Pour expliquer comment cette campagne a commencé, je dois rappeler ce qu'a été ma politique d'avant-guerre.

Politique d'alliance avec l'Allemagne ? Non ! non ! Ce n'est pas vrai. Politique exclusive de tout accord formel ou général avec la puissance d'outre-Rhin, tant que n'aura pas été réglée, conformément à nos principes, la question de l'Alsace-Lorraine.

Ma politique n'était pas, de propos délibéré, les conférences, les accords sur des sujets déterminés et limités, politique visant au rapprochement des grandes puissances, d'où devaient sortir la règle du droit et la réparation que nous attendons depuis 1871. — (Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche.)

La grande guerre éclate et dès lors il ne peut plus être question de ce système de conception. La patrie est en danger.

Ce qui est difficile alors, ce n'est pas de faire son devoir, c'est de le connaître.

Il y a une attitude, c'est de suivre les actes du gouvernement, de les discuter. Il y en a une autre, c'est de donner son entier concours à ceux qui ont la lourde tâche du pouvoir.

Entends qu'en temps de guerre, quand on n'est pas amené à la tribune, comme je le suis aujourd'hui, il n'y a qu'une chose à faire : servir.

En temps de guerre, quand le pilote est à la barre, il faut le laisser aussi tranquille

FER NUXATÉ

On reconnaît toujours les femmes dont le sang est pauvre, les femmes qui ont beaucoup de fer, les femmes qui ont de la santé, aux yeux roses, pleines de vie, de vigueur et de vitalité.

Le docteur Ferdinand King, célèbre médecin de New-York, et auteur médical bien connu, dans une de ses récentes conférences, engage les docteurs à prescrire plus de fer organique — du fer nuxaté — à leurs malades. L'anémie, le manque de fer, dit-il, est le plus grand ennemi de la santé et de la beauté des femmes d'aujourd'hui. Il les prévient contre l'emploi du fer « métallique » qui altère les dents, brûle l'estomac et nuit plutôt qu'il ne profite. C'est pourquoi il leur conseille l'usage seul du fer nuxaté, à prendre trois fois par jour après les repas. Dans bien des cas, ce simple traitement doublera en deux semaines la force des faibles, des nerveux et des déprimés. Le fer nuxaté est également fort recommandé par les docteurs français les plus connus. On le trouve dans toutes les bonnes pharmacies.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

HALLS CENTRALES DE PARIS
Fruits : Châtaignes, 30 à 40 fr.; Citrons Italie, 7 à 10 fr.; Espagne, 8 à 15 fr.; Dattes, 1 à 8 fr.; Marrons français, 50 à 60 fr.; Marrons Algérie, 15 à 25 fr.; Miel, 15 à 40 fr.; Poires Choix, 80 à 100 fr.; communes, 50 à 60 fr.; Pommes Choix, 50 à 100 fr.; communes, 15 à 40 fr.; Tomates Algérie, 80 à 130 fr.; Légumes : Carottes communes, 60 à 80 fr.; Meaux, 20 à 40 fr.; Carottes, 50 à 100 fr.; Champignons, 30 à 40 fr.; Chicorée, 15 à 40 fr.; Cresson, 170 à 200 fr.; Epinards, 60 à 80 fr.; Escaroles, 30 à 40 fr.; Asperges vertes Algérie, 200 à 300 fr.; Laitues Midi, 10 à 20 fr.; Mâches, 50 à 70 fr.; Oseille, 10 à 100 fr.; Persil, 120 à 150 fr.; Poireaux, 120 à 300 fr.

SALAISSONS
On cote à Marseille, les 100 kilos : Lard de 870 kilos, 520 ; lard de 1010, 520 ; lard de 1410, 520 ; lard de 1510, 520 ; lard de 1610, 520 ; jambons en boîtes, le kilo brut net, 8,50. Entrepôt de l'océan ou gare Marseille. Hors Marseille, 10 fr. en moins.

SAVONS
On cote à Marseille cuit : blanc pur à l'huile d'olive, 300 à 305 fr.; blanc extra pur (75 %), 305 à 310 fr.; blanc augmenté (90 %), 320 fr.; lard de 1410, 520 ; lard de 1510, 520 ; lard de 1610, 520 ; lard de 1710, 520 ; lard de 1810, 520 ; lard de 1910, 520 ; lard de 2010, 520 ; lard de 2110, 520 ; lard de 2210, 520 ; lard de 2310, 520 ; lard de 2410, 520 ; lard de 2510, 520 ; lard de 2610, 520 ; lard de 2710, 520 ; lard de 2810, 520 ; lard de 2910, 520 ; lard de 3010, 520 ; lard de 3110, 520 ; lard de 3210, 520 ; lard de 3310, 520 ; lard de 3410, 520 ; lard de 3510, 520 ; lard de 3610, 520 ; lard de 3710, 520 ; lard de 3810, 520 ; lard de 3910, 520 ; lard de 4010, 520 ; lard de 4110, 520 ; lard de 4210, 520 ; lard de 4310, 520 ; lard de 4410, 520 ; lard de 4510, 520 ; lard de 4610, 520 ; lard de 4710, 520 ; lard de 4810, 520 ; lard de 4910, 520 ; lard de 5010, 520 ; lard de 5110, 520 ; lard de 5210, 520 ; lard de 5310, 520 ; lard de 5410, 520 ; lard de 5510, 520 ; lard de 5610, 520 ; lard de 5710, 520 ; lard de 5810, 520 ; lard de 5910, 520 ; lard de 6010, 520 ; lard de 6110, 520 ; lard de 6210, 520 ; lard de 6310, 520 ; lard de 6410, 520 ; lard de 6510, 520 ; lard de 6610, 520 ; lard de 6710, 520 ; lard de 6810, 520 ; lard de 6910, 520 ; lard de 7010, 520 ; lard de 7110, 520 ; lard de 7210, 520 ; lard de 7310, 520 ; lard de 7410, 520 ; lard de 7510, 520 ; lard de 7610, 520 ; lard de 7710, 520 ; lard de 7810, 520 ; lard de 7910, 520 ; lard de 8010, 520 ; lard de 8110, 520 ; lard de 8210, 520 ; lard de 8310, 520 ; lard de 8410, 520 ; lard de 8510, 520 ; lard de 8610, 520 ; lard de 8710, 520 ; lard de 8810, 520 ; lard de 8910, 520 ; lard de 9010, 520 ; lard de 9110, 520 ; lard de 9210, 520 ; lard de 9310, 520 ; lard de 9410, 520 ; lard de 9510, 520 ; lard de 9610, 520 ; lard de 9710, 520 ; lard de 9810, 520 ; lard de 9910, 520 ; lard de 10010, 520 ; lard de 10110, 520 ; lard de 10210, 520 ; lard de 10310, 520 ; lard de 10410, 520 ; lard de 10510, 520 ; lard de 10610, 520 ; lard de 10710, 520 ; lard de 10810, 520 ; lard de 10910, 520 ; lard de 11010, 520 ; lard de 11110, 520 ; lard de 11210, 520 ; lard de 11310, 520 ; lard de 11410, 520 ; lard de 11510, 520 ; lard de 11610, 520 ; lard de 11710, 520 ; lard de 11810, 520 ; lard de 11910, 520 ; lard de 12010, 520 ; lard de 12110, 520 ; lard de 12210, 520 ; lard de 12310, 520 ; lard de 12410, 520 ; lard de 12510, 520 ; lard de 12610, 520 ; lard de 12710, 520 ; lard de 12810, 520 ; lard de 12910, 520 ; lard de 13010, 520 ; lard de 13110, 520 ; lard de 13210, 520 ; lard de 13310, 520 ; lard de 13410, 520 ; lard de 13510, 520 ; lard de 13610, 520 ; lard de 13710, 520 ; lard de 13810, 520 ; lard de 13910, 520 ; lard de 14010, 520 ; lard de 14110, 520 ; lard de 14210, 520 ; lard de 14310, 520 ; lard de 14410, 520 ; lard de 14510, 520 ; lard de 14610, 520 ; lard de 14710, 520 ; lard de 14810, 520 ; lard de 14910, 520 ; lard de 15010, 520 ; lard de 15110, 520 ; lard de 15210, 520 ; lard de 15310, 520 ; lard de 15410, 520 ; lard de 15510, 520 ; lard de 15610, 520 ; lard de 15710, 520 ; lard de 15810, 520 ; lard de 15910, 520 ; lard de 16010, 520 ; lard de 16110, 520 ; lard de 16210, 520 ; lard de 16310, 520 ; lard de 16410, 520 ; lard de 16510, 520 ; lard de 16610, 520 ; lard de 16710, 520 ; lard de 16810, 520 ; lard de 16910, 520 ; lard de 17010, 520 ; lard de 17110, 520 ; lard de 17210, 520 ; lard de 17310, 520 ; lard de 17410, 520 ; lard de 17510, 520 ; lard de 17610, 520 ; lard de 17710, 520 ; lard de 17810, 520 ; lard de 17910, 520 ; lard de 18010, 520 ; lard de 18110, 520 ; lard de 18210, 520 ; lard de 18310, 520 ; lard de 18410, 520 ; lard de 18510, 520 ; lard de 18610, 520 ; lard de 18710, 520 ; lard de 18810, 520 ; lard de 18910, 520 ; lard de 19010, 520 ; lard de 19110, 520 ; lard de 19210, 520 ; lard de 19310, 520 ; lard de 19410, 520 ; lard de 19510, 520 ; lard de 19610, 520 ; lard de 19710, 520 ; lard de 19810, 520 ; lard de 19910, 520 ; lard de 20010, 520 ; lard de 20110, 520 ; lard de 20210, 520 ; lard de 20310, 520 ; lard de 20410, 520 ; lard de 20510, 520 ; lard de 20610, 520 ; lard de 20710, 520 ; lard de 20810, 520 ; lard de 20910, 520 ; lard de 21010, 520 ; lard de 21110, 520 ; lard de 21210, 520 ; lard de 21310, 520 ; lard de 21410, 520 ; lard de 21510, 520 ; lard de 21610, 520 ; lard de 21710, 520 ; lard de 21810, 520 ; lard de 21910, 520 ; lard de 22010, 520 ; lard de 22110, 520 ; lard de 22210, 520 ; lard de 22310, 520 ; lard de 22410, 520 ; lard de 22510, 520 ; lard de 22610, 520 ; lard de 22710, 520 ; lard de 22810, 520 ; lard de 22910, 520 ; lard de 23010, 520 ; lard de 23110, 520 ; lard de 23210, 520 ; lard de 23310, 520 ; lard de 23410, 520 ; lard de 23510, 520 ; lard de 23610, 520 ; lard de 23710, 520 ; lard de 23810, 520 ; lard de 23910, 520 ; lard de 24010, 520 ; lard de 24110, 520 ; lard de 24210, 520 ; lard de 24310, 520 ; lard de 24410, 520 ; lard de 24510, 520 ; lard de 24610, 520 ; lard de 24710, 520 ; lard de 24810, 520 ; lard de 24910, 520 ; lard de 25010, 520 ; lard de 25110, 520 ; lard de 25210, 520 ; lard de 25310, 520 ; lard de 25410, 520 ; lard de 25510, 520 ; lard de 25610, 520 ; lard de 25710, 520 ; lard de 25810, 520 ; lard de 25910, 520 ; lard de 26010, 520 ; lard de 26110, 520 ; lard de 26210, 520 ; lard de 26310, 520 ; lard de 26410, 520 ; lard de 26510, 520 ; lard de 26610, 520 ; lard de 26710, 520 ; lard de 26810, 520 ; lard de 26910, 520 ; lard de 27010, 520 ; lard de 27110, 520 ; lard de 27210, 520 ; lard de 27310, 520 ; lard de 27410, 520 ; lard de 27510, 520 ; lard de 27610, 520 ; lard de 27710, 520 ; lard de 27810, 520 ; lard de 27910, 520 ; lard de 28010, 520 ; lard de 28110, 520 ; lard de 28210, 520 ; lard de 28310, 520 ; lard de 28410, 520 ; lard de 28510, 520 ; lard de 28610, 520 ; lard de 28710, 520 ; lard de 28810, 520 ; lard de 28910, 520 ; lard de 29010, 520 ; lard de 29110, 520 ; lard de 29210, 520 ; lard de 29310, 520 ; lard de 29410, 520 ; lard de 29510, 520 ; lard de 29610, 520 ; lard de 29710, 520 ; lard de 29810, 520 ; lard de 29910, 520 ; lard de 30010, 520 ; lard de 30110, 520 ; lard de 30210, 520 ; lard de 30310, 520 ; lard de 30410, 520 ; lard de 30510, 520 ; lard de 30610, 520 ; lard de 30710, 520 ; lard de 30810, 520 ; lard de 30910, 520 ; lard de 31010, 520 ; lard de 31110, 520 ; lard de 31210, 520 ; lard de 31310, 520 ; lard de 31410, 520 ; lard de 31510, 520 ; lard de 31610, 520 ; lard de 31710, 520 ; lard de 31810, 520 ; lard de 31910, 520 ; lard de 32010, 520 ; lard de 32110, 520 ; lard de 32210, 520 ; lard de 32310, 520 ; lard de 32410, 520 ; lard de 32510, 520 ; lard de 32610, 520 ; lard de 32710, 520 ; lard de 32810, 520 ; lard de 32910, 520 ; lard de 33010, 520 ; lard de 33110, 520 ; lard de 33210, 520 ; lard de 33310, 520 ; lard de 33410, 520 ; lard de 33510, 520 ; lard de 33610, 520 ; lard de 33710, 520 ; lard de 33810, 520 ; lard de 33910, 520 ; lard de 34010, 520 ; lard de 34110, 520 ; lard de 34210, 520 ; lard de 34310, 520 ; lard de 34410, 520 ; lard de 34510, 520 ; lard de 34610, 520 ; lard de 34710, 520 ; lard de 34810, 520 ; lard de 34910, 520 ; lard de 35010, 520 ; lard de 35110, 520 ; lard de 35210, 520 ; lard de 35310, 520 ; lard de 35410, 520 ; lard de 35510, 520 ; lard de 35610, 520 ; lard de 35710, 520 ; lard de 35810, 520 ; lard de 35910, 520 ; lard de 36010, 520 ; lard de 36110, 520 ; lard de 36210, 520 ; lard de 36310, 520 ; lard de 36410, 520 ; lard de 36510, 520 ; lard de 36610, 520 ; lard de 36710, 520 ; lard de 36810, 520 ; lard de 36910, 520 ; lard de 37010, 520 ; lard de 37110, 520 ; lard de 37210, 520 ; lard de 37310, 520 ; lard de 37410, 520 ; lard de 37510, 520 ; lard de 37610, 520 ; lard de 37710, 520 ; lard de 37810, 520 ; lard de 37910, 520 ; lard de 38010, 520 ; lard de 38110, 520 ; lard de 38210, 520 ; lard de 38310, 520 ; lard de 38410, 520 ; lard de 38510, 520 ; lard de 38610, 520 ; lard de 38710, 520 ; lard de 38810, 520 ; lard de 38910, 520 ; lard de 39010, 520 ; lard de 39110, 520 ; lard de 39210, 520 ; lard de 39310, 520 ; lard de 39410, 520 ; lard de 39510, 520 ; lard de 39610, 520 ; lard de 39710, 520 ; lard de 39810, 520 ; lard de 39910, 520 ; lard de 40010, 520 ; lard de 40110, 520 ; lard de 40210, 520 ; lard de 40310, 520 ; lard de 40410, 520 ; lard de 40510, 520 ; lard de 40610, 520 ; lard de 40710, 520 ; lard de 40810, 520 ; lard de 40910, 520 ; lard de 41010, 520 ; lard de 41110, 520 ; lard de 41210, 520 ; lard de 41310, 520 ; lard de 41410, 520 ; lard de 41510, 520 ; lard de 41610, 520 ; lard de 41710, 520 ; lard de 41810, 520 ; lard de 41910, 520 ; lard de 42010, 520 ; lard de 42110, 520 ; lard de 42210, 520 ; lard de 42310, 520 ; lard de 42410, 520 ; lard de 42510, 520 ; lard de 42610, 520 ; lard de 42710, 520 ; lard de 42810, 520 ; lard de 42910, 520 ; lard de 43010, 520 ; lard de 43110, 520 ; lard de 43210, 520 ; lard de 43310, 520 ; lard de 43410, 520 ; lard de 43510, 520 ; lard de 43610, 520 ; lard de 43710, 520 ; lard de 43810, 520 ; lard de 43910, 520 ; lard de 44010, 520 ; lard de 44110, 520 ; lard de 44210, 520 ; lard de 44310, 520 ; lard de 44410, 520 ; lard de 44510, 520 ; lard de 44610, 520 ; lard de 44710, 520 ; lard de 44810, 520 ; lard de 44910, 520 ; lard de 45010, 520 ; lard de 45110, 520 ; lard de 45210, 520 ; lard de 45310, 520 ; lard de 45410, 520 ; lard de 45510, 520 ; lard de 45610, 520 ; lard de 45710, 520 ; lard de 45810, 520 ; lard de 45910, 520 ; lard de 46010, 520 ; lard de 46110, 520 ; lard de 46210, 520 ; lard de 46310, 520 ; lard de 46410, 520 ; lard de 46510, 520 ; lard de 46610, 520 ; lard de 46710, 520 ; lard de 46810, 520 ; lard de 46910, 520 ; lard de 47010, 520 ; lard de 47110, 520 ; lard de 47210, 520 ; lard de 47310, 520 ; lard de 47410, 520 ; lard de 47510, 520 ; lard de 47610, 520 ; lard de 47710, 520 ; lard de 47810, 520 ; lard de 47910, 520 ; lard de 48010, 520 ; lard de 48110, 520 ; lard de 48210, 520 ; lard de 48310, 520 ; lard de 48410, 520 ; lard de 48510, 520 ; lard de 48610, 520 ; lard de 48710, 520 ; lard de 48810, 520 ; lard de 48910, 520 ; lard de 49010, 520 ; lard de 49110, 520 ; lard de 49210, 520 ; lard de 49310, 520 ; lard de 49410, 520 ; lard de 49510, 520 ; lard de 49610, 520 ; lard de 49710, 520 ; lard de 49810, 520 ; lard de 49910, 520 ; lard de 50010, 520 ; lard de 50110, 520 ; lard de 50210, 520 ; lard de 50310, 520 ; lard de 50410, 520 ; lard de 50510, 520 ; lard de 50610, 520 ; lard de 50710, 520 ; lard de 50810, 520 ; lard de 50910, 520 ; lard de 51010, 520 ; lard de 51110, 520 ; lard de 51210, 520 ; lard de 51310, 520 ; lard de 51410, 520 ; lard de 51510, 520 ; lard de 51610, 520 ; lard de 51710, 520 ; lard de 51810, 520 ; lard de 51910, 520 ; lard de 52010, 520 ; lard de 52110, 520 ; lard de 52210, 520 ; lard de 52310, 520 ; lard de 52410, 520 ; lard de 52510, 520 ; lard de 52610, 520 ; lard de 52710, 520 ; lard de 52810, 520 ; lard de 52910, 520 ; lard de 53010, 520 ; lard de 53110, 520 ; lard de 53210, 520 ; lard de 53310, 520 ; lard de 53410, 520 ; lard de 53510, 520 ; lard de 53610, 520 ; lard de 53710, 520 ; lard de 53810, 520 ; lard de 53910, 520 ; lard de 54010, 520 ; lard de 54110, 520 ; lard de 54210, 520 ; lard de 54310, 520 ; lard de 54410, 520 ; lard de 54510, 520 ; lard de 54610, 520 ; lard de 54710, 520 ; lard de 54810, 520 ; lard de 54910, 520 ; lard de 55010, 520 ; lard de 55110, 520 ; lard de 55210, 520 ; lard de 55310, 520 ; lard de 55410, 520 ; lard de 55510, 520 ; lard de 55610, 520 ; lard de 55710, 520 ; lard de 55810, 520 ; lard de 55910, 520 ; lard de 56010, 520 ; lard de 56110, 520 ; lard de 56210, 520 ; lard de 56310, 520 ; lard de 56410, 520 ; lard de 56510, 520 ; lard de 56610, 520 ; lard de 56710, 520 ; lard de 56810, 520 ; lard de 56910, 520 ; lard de 57010, 520 ; lard de 57110, 520 ; lard de 57210, 520 ; lard de 57310, 520 ; lard de 57410, 520 ; lard de 57510, 520 ; lard de 57610, 520 ; lard de 57710, 520 ; lard de 57810, 520 ; lard de 57910, 520 ; lard de 58010, 520 ; lard de 58110, 520 ; lard de 58210, 520 ; lard de 58310, 520 ; lard de 58410, 520 ; lard de 58510, 520 ; lard de 58610, 520 ; lard de 58710, 520 ; lard de 58810, 520 ; lard de 58910, 520 ; lard de 59010, 520 ; lard de 59110, 520 ; lard de 59210, 520 ; lard de 59310, 520 ; lard de 59410, 520 ; lard de 59510, 520 ; lard de 59610, 520 ; lard de 59710, 520 ; lard de 59810, 520 ; lard de 59910, 520 ; lard de 60010, 520 ; lard de 60110, 520 ; lard de 60210, 520 ; lard de 60310, 520 ; lard de 60410, 520 ; lard de 60510, 520 ; lard de 60610, 520 ; lard de 60710, 520 ; lard de 60810, 520 ; lard de 60910, 520 ; lard de 61010, 520 ; lard de 61110, 520 ; lard de 61210, 520 ; lard de 61310, 520 ; lard de 61410, 520 ; lard de 61510, 520 ; lard de 61610, 520 ; lard de 61710, 520 ; lard de 61810, 520 ; lard de 61910, 520 ; lard de 62010, 520 ; lard de 62110, 520 ; lard de 62210, 520 ; lard de 62310, 520 ; lard de 62410, 520 ; lard de 62510, 520 ; lard de 62610, 520 ; lard de 62710, 520 ; lard de 62810, 520 ; lard de 62910, 520 ; lard de 63010, 520 ; lard de 63110, 520 ; lard de 63210, 520 ; lard de 63310, 520 ; lard de 63410, 520 ; lard de 63510, 520 ; lard de 63610, 520 ; lard de 63710, 520 ; lard de 63810, 520 ; lard de 63910, 520 ; lard de 64010, 520 ; lard de 64110, 520 ; lard de 64210, 520 ; lard de 64310, 520 ; lard de 64410, 520 ; lard de 64510, 520 ; lard de 64610, 520 ; lard de 64710, 520 ; lard de 64810, 520 ; lard de 64910, 520 ; lard de 65010, 520 ; lard de 65110, 520 ; lard de 65210, 520 ; lard de 65310, 520 ; lard de 65410, 520 ; lard de 65510, 520 ; lard de 65610, 520 ; lard de 65710, 520 ; lard de 65810, 520 ; lard de 65910, 520 ; lard de 66010, 520 ; lard de 66110, 520 ; lard de 66210, 520 ; lard de 66310, 520 ; lard de 66410, 520 ; lard de 66510, 520 ; lard de 66610, 520 ; lard de 66710, 520 ; lard de 66810, 520 ; lard de 66910, 520 ; lard de 67010, 520 ; lard de 67110, 520 ; lard de 67210, 520 ; lard de 67310, 520 ; lard de 67410, 520 ; lard de 67510, 520 ; lard de 67610, 520 ; lard de 67710, 520 ; lard de 67810, 520 ; lard de 67910, 520 ; lard de 68010, 520 ; lard de 68110, 520 ; lard de 68210, 520 ; lard de 68310, 520 ; lard de 68410, 520 ; lard de 68510, 520 ; lard de 68610, 520 ; lard de 68710, 520 ; lard de 68810, 520 ; lard de 68910, 520 ; lard de 69010, 520 ; lard de 69110, 520 ; lard de 69210, 520 ; lard de 69310, 520 ; lard de 69410, 520 ; lard de 69510, 520 ; lard de 69610, 520 ; lard de 69710, 520 ; lard de 69810, 520 ; lard de 69910, 520 ; lard de 70010, 520 ; lard de 70110, 520 ; lard de 70210, 520 ; lard de 70310, 520 ; lard de 70410, 520 ; lard de 70510, 520 ; lard de 70610, 520 ; lard de 70710, 520 ; lard de 70810, 520 ; lard de 70910, 520 ; lard de 71010, 520 ; lard de 71110, 520 ; lard de 71210, 520 ; lard de 71310, 520 ; lard de 71410, 520 ; lard de 71510, 520 ; lard de 71610, 520 ; lard de 71710, 520 ; lard de 71810, 520 ; lard de 71910, 520 ; lard de 72010, 520 ; lard de 72110, 520 ; lard de 72210, 520 ; lard de 72310, 520 ; lard de 72410, 520 ; lard de 72510, 520 ; lard de 72610, 520 ; lard de 72710, 520 ; lard de 72810, 520 ; lard de 72910, 520 ; lard de 73010, 520 ; lard de 73110, 520 ; lard de 73210, 520 ; lard de 73310, 520 ; lard de 73410, 520 ; lard de 73510, 520 ; lard de 73610, 520 ; lard de 73710, 520 ; lard de 73810, 520 ; lard de 73910, 520 ; lard de 74010, 520 ; lard de 74110, 520 ; lard de 74210, 520 ; lard de 74310, 520 ; lard de 74410, 520 ; lard de 74510, 520 ; lard de 74610, 520 ; lard de 74710, 520 ; lard de 74810, 520 ; lard de 74910, 520 ; lard de 75010, 520 ; lard de 75110, 520 ; lard de 75210, 520 ; lard de 75310, 520 ; lard de 75410, 520 ; lard de 75510, 520 ; lard de 75610, 520 ; lard de 75710, 520 ; lard de 75810, 520 ; lard de 75910, 520 ; lard de 76010, 520 ; lard de 76110, 520 ; lard de 76210, 520 ; lard de 76310, 520 ; lard de 76410, 520 ; lard de 76510, 520 ; lard de 76610, 520 ; lard de 76710, 520 ; lard de 76810, 520 ; lard de 76910, 520 ; lard de 77010, 520 ; lard de 77110, 520 ; lard de 77210, 520 ; lard de 77310, 520 ; lard de 77410, 520 ; lard de 77510, 520 ; lard de 77610, 520 ; lard de 77710, 520 ; lard de 77810, 520 ; lard de 77910, 520 ; lard de 78010, 520 ; lard de 78110,